

SOMMAIRE

Page 1 :	Edito
Page 2 :	Zoom
.....	La gestion, c'est quoi ?
.....	Aménagement
Page 3 :	Concertation
.....	Observation
.....	Chausey, un site à part
Page 4 :	Actus, Agenda

Le SyMEL est le gestionnaire, par voie de convention, de l'ensemble des propriétés du Conservatoire du littoral dans la Manche (à l'exception des Réserves naturelles nationales, dont le gestionnaire est désigné par l'Etat) soit environ 4 500 ha, et des espaces naturels littoraux acquis par le Conseil général, soit environ 300 ha.

Depuis mars 2007, il est également gestionnaire délégué par le Conservatoire pour les 5 000 ha du domaine maritime de Chausey, dans le cadre d'une attribution de 12 ans par l'Etat.

ÉDITO



Vous avez sous les yeux le premier numéro du bulletin d'informations du SyMEL.

Jumelé avec d'autres outils de communication, dont le site www.symel.fr, il a pour vocation de vous informer sur ce qu'est le SyMEL, ce que sont ses activités et les hommes et les femmes qui le constituent.

Dans ce premier numéro, très classiquement, vous trouverez l'essentiel sur le fonctionnement de cet outil un peu particulier au service du Conseil général de la Manche, du Conservatoire du Littoral et des communes littorales.

En assurant la protection et la gestion au quotidien des plus beaux espaces naturels du littoral de la Manche, le SyMEL non seulement contribue à l'effort commun de préserver la biodiversité, ce patrimoine désormais reconnu, mais permet aussi de conserver ou de réinventer des modes de gestion ancestraux de cette nature, qui ont largement contribué à la créer : pâturage, fauche, brûlis dirigé, ...

Cette notion de gestion d'espaces naturels n'est pourtant pas toujours simple à faire comprendre : dans certains cas, faut-il laisser les phénomènes naturels se dérouler? faut-il intervenir pour maintenir certains paysages en leur état actuel? Que l'on, soit élu, riverain, agriculteur, chasseur, simple randonneur, chacun peut avoir son avis. Il s'agit donc bien de faire des choix, collectifs, sur le devenir de ces magnifiques espaces de nature, où l'homme a toute sa place.

C'est la mission principale du SyMEL, avec ses partenaires, que d'organiser ces rencontres et cette concertation permanente. Dans les mois qui viennent, d'autres numéros, au propos plus thématique, vous exposeront en détail certains aspects de nos missions pour découvrir, ou re-découvrir les plus beaux ensembles naturels du littoral.

Rolande Brécy
Présidente du SyMEL



Archipel de Chausey

Falaises d'Auderville.



ZOOM

SUR :

Le garde du littoral

A la fois observateur attentif de la flore et de la faune, concepteur d'aménagements divers et variés, contact permanent des différents usagers des sites, mine d'information sur le passé de ces sites naturels dont il a la responsabilité, ... le garde du littoral a bien plus d'une facette à vous faire découvrir !

Souvent du premier abord le garde du littoral est perçu comme un agent de surveillance ; et c'est bien le cas ! Doté de pouvoirs de police conférés par le Président du Conseil général, ou le directeur du Conservatoire du littoral, il peut constater et poursuivre tout acte de dégradation des sites dont il a la responsabilité.

En permanence sur le terrain, il possède une vue d'ensemble sur les caractéristiques naturelles et l'évolution de la faune et de la flore : passage d'oiseaux migrateurs, nidification de rapaces, intrusion d'espèce invasive, floraison de minuscule plante protégée ... rien ne lui échappe !

En contact permanent avec les locataires de nos terrains, il assure le suivi des travaux, s'assure du respect des termes des conventions d'usage, rencontre les riverains pour expliquer les choix de gestion ...

N'hésitez pas à l'interpeller lors de vos prochaines visites sur les sites, il aura certainement des tas de choses à vous raconter !



LA GESTION, C'EST QUOI ?

Et d'ailleurs, pourquoi gérer des espaces "naturels"? Pourquoi ne pas laisser faire la nature ?

Il faut en fait toujours se rappeler que la totalité des espaces dits naturels de nos contrées sont en fait des espaces très largement impactés par l'homme, souvent depuis la Préhistoire, dès qu'il a abandonné son statut de simple cueilleur pour travailler la terre, ou domestiquer du bétail.

Il s'agit donc bien plus aujourd'hui de laisser une part de nature à l'œuvre dans ces espaces, où l'activité de l'homme reste bien souvent indispensable au maintien de certaines fleurs ou animaux.

La gestion, c'est donc l'ensemble des activités qui vont graviter autour de cet objectif : aménager, entretenir, concerner, observer,



Débroussaillage à Chausey.

AMÉNAGEMENT

Figure de proue de la Côte des Isles, marquant la limite entre les vastes espaces dunaires d'Hatainville à Surtainville au nord, et la côte des havres au sud, face aux îles anglo-normandes, le Cap de Carteret est une propriété du Conseil général, confiée en gestion au SyMEL.

Depuis près de 10 ans, en partenariat étroit avec la Commune de Barneville-Carteret, une vaste opération de requalification et de mise en valeur du site a été entamée. Ainsi, plusieurs centaines de mètres de murets en pierre ont été redressés, faisant apparaître les anciens clos de pâturage qui parcouraient le site. Leur couronnement hérissé de pierres dressées reste une énigme, même si leur rôle dans la contention du bétail paraît évident. Un soin tout particulier a été porté à la réfection des barrières, et notamment aux potilles avec pierres percées, typiques de cette région.

Depuis le mois de mai dernier, un troupeau de chèvres parcourt désormais le site, renouant avec une tradition interrompue depuis plus de 50 ans. Loin du folklore pourtant, il s'agit surtout de permettre aux animaux d'entretenir les fourrés qui tendent à refermer de plus en plus la lande, entraînant la disparition d'espèces remarquables.

Dans le même temps, les aires de stationnement ont été rajeunies, les sens de circulation et les emplacements redéfinis, pour plus de confort et d'attractivité du site.

Un réseau de chemins, empruntant les anciennes sentes de douaniers, invite à la découverte des magnifiques panoramas qui font la renommée du Cap. Des tables de lecture, reprenant la toponymie locale, renseignent sur le passé et décrivent le paysage d'aujourd'hui.

CONCERTATION

La gestion des espaces naturels du littoral est un exercice qui impose, à tous les niveaux, une concertation efficace entre les propriétaires, le gestionnaire, les élus, les usagers des sites, etc. La première étape consiste à élaborer un document qui va cadrer la gestion pour 5 à 10 ans : le plan de gestion. La démarche, classique, consiste, à partir d'un état des lieux du site, à définir ensemble les objectifs que l'on se donne : maintien des paysages, développement de l'accueil du public, sauvegarde de telle espèce, etc ... C'est l'occasion de débats souvent riches entre les différents intervenants, chacun ayant sa propre perception quant à l'avenir du site. L'enceinte, informelle, où se déroulent ces débats se nomme le comité de gestion.

La mise en œuvre des actions se déroule elle aussi de façon concertée. Ainsi, tel aménagement prévu au plan de gestion intègre, dans sa phase de finalisation, l'ensemble des usages constatés ou souhaités sur les sites ; il n'est pas rare que des enquêtes de fréquentation, ou de "voisinage", permettent d'adapter le contenu de ces opérations au plus près du terrain.

Enfin, au jour le jour, les usages autorisés sur le site sont le plus souvent organisés sous forme de conventions ; Ces contrats stipulent les engagements des uns et des autres pour que tout un chacun puisse exercer librement son activité dans le respect de la faune et la flore.

Le garde du littoral est notamment chargé de veiller au bon respect des engagements de chacun, mais aussi à l'évolution des milieux naturels ; dans le cas où il constate que les actions menées ne permettront pas d'atteindre les objectifs, il propose au comité de gestion d'adapter le plan d'action.

Ainsi, au quotidien, l'ensemble des partenaires doit pouvoir connaître où en est la gestion du site.

OBSERVATION

Le SyMEL doit aussi assumer des responsabilités en matière de préservation de la biodiversité. A l'heure où le "Grenelle" de l'environnement a rappelé à chacun ses devoirs en matière de sauvegarde d'un patrimoine commun, les actions de gestion intègrent bien évidemment en amont les préoccupations liées à la sauvegarde des habitats naturels et des espèces.

Ainsi, le cahier des charges explicitant les conditions d'usage agricole des parcelles prévoient des dates de fauche suffisamment tardives pour que les espèces annuelles aient le temps de venir à maturité avant que la lame de la faucheuse ne les coupe.

Ou encore, les dates retenues pour les opérations de brûlis dirigés dans les landes du Cotentin intègrent-elles, les périodes de repos de la végétation, ou l'absence des oiseaux reproducteurs.

Le garde du littoral, là encore a un rôle central à jouer.

Par sa présence quotidienne sur les sites, il s'assure de la présence des espèces d'intérêt patrimonial, il découvre de nouvelles stations, il détecte l'arrivée de plantes envahissantes, il confirme la nidification des oiseaux, etc.

En partenariat avec les structures régionales de connaissance et de protection du patrimoine naturel (Conservatoire botanique, Groupe mammalogique normand, Groupe d'étude des invertébrés ...) il mène également des études et des suivis à long terme pour s'assurer de la pérennité des habitats naturels qui font la richesse de notre littoral : landes à bruyères, pelouses dunaires, mares forestières, herbiers de zostères, ...



Rainette arboricole.

CHAUSEY, UN SITE À PART

Depuis mars 2007, le SyMEL assure, avec le Conservatoire du littoral, et pour le compte de l'Etat, la gestion du domaine public maritime de Chausey. Au bas mot, ce sont près de 5 000 ha de milieux naturels marins, dont environ 2 000 ha découvrent aux plus grandes marées.

Ce sont évidemment des mouillages tranquilles, réservés aux navigateurs avertis, des paysages somptueux depuis la Grande Ile, ... mais encore des concessions de cultures marines, des lieux de pêche aux homards et autres crustacés ... Ce sont encore 200 000 personnes qui fréquentent chaque année cet archipel unique, des colonies d'oiseaux marins parmi les plus importantes de France, des herbiers sous marins indispensables à la faune, et repère du très recherché bouquet ...

Ce sont aussi quelques habitants au cœur de l'hiver, et plus de 2000 personnes un jour de grande marée, une aire marine protégée au même titre que Port Cros ou la réserve corse de Scandola, ... Chausey, c'est tout cela à la fois, et bien plus encore ... largement de quoi alimenter à lui tout seul un futur numéro de "La Lettre du SyMEL" !

Araignée de mer.



ACTUS...



■ L'antenne Côte des Isles du SyMEL désormais à BARNEVILLE-CARTERET

Auparavant présent à Saint-Georges-de-La-Rivière, le bureau de garde littoral est situé 2, route du Pont-Rose dans le centre ville de Barneville en face le Crédit Agricole. Il est ouvert au public lors de la présence de personnel sur place.



Bâtonnage des fougères.

■ Partenariat Maison Pour Tous Léo Lagrange / SyMEL 2008 :

Depuis 2004, des chantiers nature sont organisés ponctuellement dans la Hague avec la Maison Pour Tous Léo Lagrange (MPTLL) de Cherbourg-Octeville. L'objectif principal des chantiers MPTLL/SyMEL est de sensibiliser les jeunes à la préservation de l'environnement en les faisant s'investir sur des sites naturels proches de chez eux.

Cette année, une programmation de 5 chantiers de 2 jours a été réalisée entre février et juillet.

Les travaux ont permis le nettoyage de sites naturels (dunes, falaises), le « bâtonnage » de fougères aigle en vue de la remise en prairie d'anciennes parcelles agricoles, la mise en place et l'entretien d'aménagements divers (clôtures, barrières, gardes corps,...) et le creusement de 2 mares pour favoriser la reproduction de batraciens : un coup de main appréciable dans la gestion des terrains du conservatoire du littoral dans la Hague.

Le déroulement d'un chantier :

Chaque chantier accueille 7 à 8 jeunes de 14 à 20 ans originaires de l'agglomération cherbourgeoise. Les jeunes sont encadrés par des animateurs de la MPTLL en charge du transport et des repas du midi. L'organisation pratique et le suivi technique étant assurés par les gardes. Le chantier débute par une présentation du site et une explication des raisons et du déroulement de l'opération, et s'achève par un bilan avec l'ensemble du groupe. L'accent est mis sur la sécurité dans le maniement des outils et le port des équipements de sécurité, mais aussi sur la découverte de la faune et de la flore locales.



Génisse d'un an, broutant de la bourdaine.

■ Essais de pâturage avec bovins dans la lande du camp au printemps été 2008

Quarante bovins ont pâturé durant 70 jours dans la Lande du Camp. Ils ont été pesés par "Bovins croissance" à leur arrivée fin mai et à leur départ fin juillet. Ces dates sont choisies pour pouvoir préserver des espèces protégées comme la Gentiane.

Il a été mis en évidence que les génisses de 1 an grossissent bien mais ce n'est pas le cas des vaches de 2 ans.

Soixante tonnes de foin ont pu ainsi être économisées par l'exploitant, ce qui permet de confirmer que l'intégration de la lande dans l'exploitation a un intérêt économique. L'opération sera donc renouvelée mais uniquement avec des génisses de 1 an.

AGENDA

Bientôt la restitution des plans de gestion de la Hague et du massif dunaire de Biville

Fin novembre, réunion du comité de gestion de Chausey pour la présentation du plan de gestion du site.

La parution des offres de stages proposées en 2009 au SyMEL : mise en ligne novembre 2008

Engagement de travaux d'aménagements par le Conservatoire du littoral : aire de stationnement et sentiers sur les Falaises de Carolles, sentiers de la Pointe du Phare à Chausey.

Le prochain numéro de la lettre d'information sera consacré à la gestion agricole des sites ; parution début 2009



La Lettre du SyMEL - N°1 Décembre 2008
Dépôt légal en cours - N° ISSN en cours

Maison du Département
98, route de Candol - 50008 Saint-Lô cedex
Tél. 02 33 05 98 83
www.symel.fr - littoral@cg50.fr

Comité de rédaction : Hervé Moalic, Yann Mouchel,
Antony Hannok, Sébastien Houillier

Crédits photos : SyMEL - Géomer

PAO : Pixel&Poivre

Impression : Le Révérend / Valognes

Directrice de la publication : M^{me} Rolande Brécy